

CONSEIL MUNICIPAL du 3 juin 2019

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, FONTENY Natacha, COLONNIER Richard, BARDIN Catherine, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure - Arrivée de Laurent VINET à 21 heures
Absente excusée	Bénédicte MICHENAUD avec pouvoir à Natacha FONTENY
Secrétaire de séance	CHACUN Loïc
Date de convocation	28 mai 2019
Compte-rendu de séance	du 6 mai 2019 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale - Personnel

41-2019 - Loyers 2019 des logements du Logis et du 15, rue de la Croix Charette : L'augmentation à ne pas dépasser pour l'année 2019 pouvant être de 1.25%, le conseil décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2019 :

Logement 1 - Rue Croix Charette	250.29 €
Logement 2 – Rue Croix Charette	322.22 €
Appartement 1 – le logis	257.37 €
Appartement 2 – le logis	237.10 €
Appartement 3 – le logis	187.45 €

42-2019 – Consultation des contrats d'assurances au 1^{er} janvier 2020 pour une période de 5 ans : Les contrats d'assurances étant échus au 31 décembre 2019, le conseil décide de relancer une consultation pour 5 ans et approuve le dossier de consultation pour l'ensemble des risques.

43-2019 – Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : Afin de l'aider à mettre en place le règlement général sur la protection des données (RGPD), la Commune a désigné, en mai 2018, un délégué mutualisé au niveau de la Communauté de Communes du Pays de St-Fulgent/les Essarts. Faute de temps et de moyens, la Communauté de Communes propose que cette mission soit confiée à e-Collectivités Vendée, syndicat structuré pour ce genre d'accompagnement.

Le Conseil approuve cette modification et désigne par convention le syndicat e-Collectivités comme DPO (délégué à la protection des données).

Voirie – Assainissement – Agriculture

Tondeuse autoportée (résultat de la consultation) : Sur 9 retraits sur le site marchés sécurisés, 2 offres ont été déposées. Au regard des critères d'analyse des offres, la société MOD 85, mieux-disant, a été retenue pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée GRILLO FD2200TS (29 700 € HT) et la reprise de la JOHN DEERE (4 000 €).

44-2019 : Le Conseil arrête ainsi le prix de cession de la tondeuse autoportée JOHN DEERE à 4 000 €.

Projet aménagement sécurité – Boninière : 3 accords sur 4. La 4^{ème} personne va être relancée pour avancer sur ce dossier.

Chemin piéton entre le Guérinet 1 et 2 : Suite à des passages de 2 roues et de voitures une barrière forestière va être installée.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la dernière séance.

Aménagement du centre bourg (point sur les travaux) : Les enrobés sont programmés courant juin, rue de la Madone et courant juillet, rue Croix Charette.

Lotissement des Coccinelles (planning des travaux) :

A partir du 2 septembre 2019	Tranche 2	ALAIN TP	1 mois dont 15 jours bordures
A partir du 23 septembre 2019	Tranche 1	CHARPENTIER TP	1 mois bordures puis enrobés et espaces verts
A partir du 7 octobre 2019	2 tranches	SYDEV	Installation des mâts d'éclairage
Début novembre			Livraison

Zone des Chaumes : 2 esquisses envoyées par Morinière depuis la 1^{ère} esquisse qui comprenait 28 lots (densité du futur PLUI 15 logements/ ha, soit 26 nécessaires et possibilité de réaliser plusieurs logements sociaux sur une même parcelle). Le chiffrage du cabinet Morinière à partir de la 1^{ère} esquisse : 28 € / m² cessible. Il restera à acquérir la parcelle auprès de la Communauté de Communes qui a déjà investi (achat + réseaux +19 € / m²). Cette étude doit servir de base pour négocier avec la Communauté de Communes l'acquisition du parcellaire, pour rendre l'opération viable, si possible à moins de 40 € / m².

Compte-rendu commission : Point sur les travaux de la salle du logis et sur le diagnostic de l'église.

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Réunion de commission : 10 juillet 2019 à 19H30

Action Sociale

45-2019 – Association « les P'tits loups » (demande d'acomptes subventions) : En séance du 4 mars 2019, le conseil a provisionné une subvention pour le périscolaire (délibération n° 17-2019) de 22 398.80 €, dont 50% ont déjà été versés (11 199.40 €), et une subvention pour Anim'jeunes (délibération n° 14-2019) de 3 195 €.

Afin de renforcer la trésorerie de l'Association, le Conseil autorise le versement d'un 2^{ème} acompte de 4 479.60 € représentant 40% de la somme restante (11 199.40 €) pour le périscolaire et d'un 1^{er} acompte de 1 159.91 € pour Anim'Jeunes.

Anim'Jeunes : L'association souhaite organiser l'accueil libre au foyer plutôt qu'à la salle du logis. Accord du Foyer des jeunes.

46-2019 - Ecole de sports (remboursement 3 derniers cours) : Le Conseil, considérant le départ fin mai 2019 de l'éducateur sportif assurant les cours de l'école de sports et devant l'impossibilité de trouver un remplaçant pour les 3 derniers cours de juin 2019, décide de reverser la somme de 5.50 € à chaque participant.

Réunion de commission : 11 juin à 19H45

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales :

SYDEV (F.GUERY) : Point sur le parc d'éclairage type « boule » et son remplacement, point sur le développement de la THD radio en attendant la fibre, divers...

Commission petit enfance (C.SOULARD/L.VINET) : Bilan 2018 du multi accueil : 84 enfants pour 77 familles (moins d'inscription mais un meilleur taux d'occupation : 16% pour St-André pour 13 enfants.

Arrivée de Laurent VINET : 21 heures

- Point sur le taux de remplissage des assistants maternels pour St-André. L'activité « éveil » fonctionne très bien.
- Point sur l'organisation de « la semaine de la famille » : Pas avant 2021 ou 2022.

Démarche assurance : Afin d'offrir un contrat santé tarifaire intéressant à la population, AXA assurances souhaite avoir le quitus de la collectivité pour leur démarche sur notre territoire, la mise à disposition d'une salle et la diffusion d'un flyer dans le bulletin.

Par un vote à main levée, le conseil par (Abstention : 7, contre : 10 et pour 2) décide de ne pas donner suite à cette demande, le secteur des assurances étant un marché concurrentiel dont la collectivité ne peut se mêler.


Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation :

Date	Objet	Tiers	Montant H.T
21/05/2019	Assistance juridique et conseil cimetière	ELABOR	610.00 €
23/05/2019	Tondeuse autoportée GRILLO moins reprise JOHN DEERE	MOD 85	25 700.00 €
27/05/2019	Pots et divers (cimetière)	EDP	707.01 €
09/05/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelles cadastrées ZA 251 & 253 – le Coin	MOREAU Régina	
09/05/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelles cadastrées ZA 104-328-331- le Coin	HERBRETEAU	
09/05/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelle cadastrée ZA 258 partie – le Coin	ROUTHIEAU Xavier	
09/05/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelles cadastrées ZA 254-329-330 – le Coin	MOREAU Régina	
28/05/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelle cadastrée YP 9 – La Bergeonnière	FAUCHARD Charlotte	

Calendrier des réunions du conseil municipal :

11 juin 2019 à 20 H 30	8 juillet 2019 à 19 H	9 septembre 2019 à 20 H
7 octobre 2019 à 20 H	4 novembre 2019 à 20 H	9 décembre 2019 à 20 H

La séance est levée à : 21 H 30 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 4 juin 2019 Le Maire : J.DALLET  	Le Secrétaire de Séance, Loïc CHACUN 
--	---